

TARIFS JOURNALIERS

applicables à l'HOPITAL DE RIBEAUVILLE

Date d'effet Tarif Débiteur (sauf dispositions particulières)

↓ ↓ ↓

SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

• Hospitalisation complète (Soins de suite)

Forfait journalier

Tarif journalier régime commun

Majoration régime particulier

01.01.2021	20.00 €	à la charge du patient
01.03.2025	295.01 €	à la charge de l'assurance maladie, sauf ticket modérateur
01.01.2025	37.00 €	à la charge du patient (si applicable)

• Hospitalisation à temps partiel (Hôpital de Jour)

Tarif journalier

01.03.2025	264.23 €	à la charge de l'assurance maladie, sauf ticket modérateur
------------	----------	--

Réf. : Arrêté ARS GRAND EST n° 2024-1824 du 23.04.2024

SOINS DE LONGUE DUREE

Tarif journalier SOINS	01.06.2021	86.49 €	à la charge de l'assurance maladie
------------------------	------------	---------	------------------------------------

Réf. : Arrêté ARS GRAND EST n° 2021/1734 du 30.04.2021

				dont pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie versée par le Conseil Départemental	reste à la charge du résident de + de 60 ans
Tarif journalier DEPENDANCE	Gir 1 et 2	01.03.2025	27.66 €	20.21 €	7.45 €
	Gri 3 et 4	01.03.2025	17.55 €	10.10 €	7.45 €
	Gir 5 et 6	01.03.2025	7.45 €	néant	7.45 €
				+	
Tarif journalier HEBERGEMENT	Plus de 60 ans	01.03.2025	70.77 €	à la charge du résident	
	Moins de 60 ans	01.03.2025	102.15 €	à la charge du résident	

Réf. : Arrêté de la CeA n° DAPI 2025/0148 du 19.02.2025

EHPAD (Maison de Retraite)

Tarif journalier SOINS	01.01.2025	67.96 €	à la charge de l'assurance maladie
------------------------	------------	---------	------------------------------------

Réf. : Décision tarifaire ARS GRAND EST n° 12960 du 02.07.2025

				dont pris en charge par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie versée par le Conseil Départemental	reste à la charge du résident de + de 60 ans
Tarif journalier DEPENDANCE	Gir 1 et 2	01.03.2025	22.68 €	16.57 €	6.11 €
	Gri 3 et 4	01.03.2025	14.39 €	8.28 €	6.11 €
	Gir 5 et 6	01.03.2025	6.11 €	néant	6.11 €
				+	
Tarif journalier HEBERGEMENT	Plus de 60 ans	01.03.2025	70.88 €	à la charge du résident	
	Moins de 60 ans	01.03.2025	90.12 €	à la charge du résident	

Réf. : Arrêté de la CeA n° DAPI 2025/0132 du 12.02.2025

Ribeauvillé, le 03.07.2025



Jean-Claude HESS
Directeur